

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	22 497,57		22 497,57
70	Produits des services, du domaine et ventes dive	500 929,37		500 929,37
73	Impôts et taxes	3 349 093,53		3 349 093,53
74	Dotations, subventions et participations	1 058 405,09		1 058 405,09
75	Autres produits de gestion courante	90 721,85		90 721,85
76	Produits financiers	52 543,00	0,00	52 543,00
77	Produits Exceptionnels	60 595,78	171 982,00	232 577,78
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		5 134 786,19	171 982,00	5 306 768,19
Pour information				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2018				163 097,66

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	66 640,75	0,00	66 640,75
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	700 000,00		700 000,00
13	Subventions d'investissement	27 392,00	0,00	27 392,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	500 000,00	0,00	500 000,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
19	Plus-Values de cession		2 000,00	2 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	110 000,00	110 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	246 464,00	42 092,53	288 556,53
28	Amortissements des immobilisations		544 169,80	544 169,80
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	606,10	0,00	606,10
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		1 541 102,85	698 262,33	2 239 365,18
Pour information				
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2018				432 661,68



VU ET ANNEXE
 À LA DÉLIBÉRATION
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 DU 19 février 2020 n° 20/02/19/003
 LE MAIRE

Hervé PRONONCE

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.